

No part of this product may be reproduced in any form or by any electronic or mechanical means, including information storage and retrieval systems, without written permission from the IB.

Additionally, the license tied with this product prohibits commercial use of any selected files or extracts from this product. Use by third parties, including but not limited to publishers, private teachers, tutoring or study services, preparatory schools, vendors operating curriculum mapping services or teacher resource digital platforms and app developers, is not permitted and is subject to the IB's prior written consent via a license. More information on how to request a license can be obtained from <https://ibo.org/become-an-ib-school/ib-publishing/licensing/applying-for-a-license/>.

Aucune partie de ce produit ne peut être reproduite sous quelque forme ni par quelque moyen que ce soit, électronique ou mécanique, y compris des systèmes de stockage et de récupération d'informations, sans l'autorisation écrite de l'IB.

De plus, la licence associée à ce produit interdit toute utilisation commerciale de tout fichier ou extrait sélectionné dans ce produit. L'utilisation par des tiers, y compris, sans toutefois s'y limiter, des éditeurs, des professeurs particuliers, des services de tutorat ou d'aide aux études, des établissements de préparation à l'enseignement supérieur, des fournisseurs de services de planification des programmes d'études, des gestionnaires de plateformes pédagogiques en ligne, et des développeurs d'applications, n'est pas autorisée et est soumise au consentement écrit préalable de l'IB par l'intermédiaire d'une licence. Pour plus d'informations sur la procédure à suivre pour demander une licence, rendez-vous à l'adresse suivante : <https://ibo.org/become-an-ib-school/ib-publishing/licensing/applying-for-a-license/>.

No se podrá reproducir ninguna parte de este producto de ninguna forma ni por ningún medio electrónico o mecánico, incluidos los sistemas de almacenamiento y recuperación de información, sin que medie la autorización escrita del IB.

Además, la licencia vinculada a este producto prohíbe el uso con fines comerciales de todo archivo o fragmento seleccionado de este producto. El uso por parte de terceros —lo que incluye, a título enunciativo, editoriales, profesores particulares, servicios de apoyo académico o ayuda para el estudio, colegios preparatorios, desarrolladores de aplicaciones y entidades que presten servicios de planificación curricular u ofrezcan recursos para docentes mediante plataformas digitales— no está permitido y estará sujeto al otorgamiento previo de una licencia escrita por parte del IB. En este enlace encontrará más información sobre cómo solicitar una licencia: <https://ibo.org/become-an-ib-school/ib-publishing/licensing/applying-for-a-license/>.

French A: language and literature – Higher level – Paper 1
Français A : langue et littérature – Niveau supérieur – Épreuve 1
Francés A: Lengua y Literatura – Nivel Superior – Prueba 1

Monday 2 November 2020 (afternoon)

Lundi 2 novembre 2020 (après-midi)

Lunes 2 de noviembre de 2020 (tarde)

2 h

Instructions to candidates

- Do not open this examination paper until instructed to do so.
- Question 1 consists of two texts for comparative analysis.
- Question 2 consists of two texts for comparative analysis.
- Choose either question 1 or question 2. Write one comparative textual analysis.
- The maximum mark for this examination paper is **[20 marks]**.

Instructions destinées aux candidats

- N'ouvrez pas cette épreuve avant d'y être autorisé(e).
- La question 1 comporte deux textes pour l'analyse comparative.
- La question 2 comporte deux textes pour l'analyse comparative.
- Choisissez soit la question 1, soit la question 2. Rédigez une analyse comparative de textes.
- Le nombre maximum de points pour cette épreuve d'examen est de **[20 points]**.

Instrucciones para los alumnos

- No abra esta prueba hasta que se lo autoricen.
- En la pregunta 1 hay dos textos para el análisis comparativo.
- En la pregunta 2 hay dos textos para el análisis comparativo.
- Elija la pregunta 1 o la pregunta 2. Escriba un análisis comparativo de los textos.
- La puntuación máxima para esta prueba de examen es **[20 puntos]**.

Blank page
Page vierge
Página en blanco

Texte A supprimé pour des raisons de droits d'auteur

Turn over / Tournez la page / Véase al dorso

Texte B supprimé pour des raisons de droits d'auteur

Texte B supprimé pour des raisons de droits d'auteur

Turn over / Tournez la page / Véase al dorso

2. Analysez, comparez et opposez les deux textes suivants. Votre commentaire doit porter sur les similitudes et les différences entre les textes, sur l'importance de leur contexte, le public qu'ils visent, et leur objectif, ainsi que sur leurs caractéristiques formelles et stylistiques.

Texte C

The image shows a screenshot of the 'Au Quotidien' website. At the top, the logo 'Au Quotidien' is displayed in a blue serif font within a red-bordered box. To the right is a search bar with a magnifying glass icon. Below the logo is a horizontal navigation menu with the following items: 'Actus' (blue), 'Enquêtes' (green), 'Entretiens' (orange), 'Sports' (red), 'Loisirs' (brown), and 'Vidéos' (brown). Below the menu, the breadcrumb 'Sports > Décryptages¹' is visible on the left, and the date '9 septembre 2016' is on the right. The main content area features a large black and white photograph of a person's muscular back. Overlaid on this image is a white text box containing the article title: 'Selon Pierre de Coubertin² les femmes étaient “impratiques, inintéressantes et inesthétiques” pour les JO'. Below the title is a short introductory paragraph: 'La compétition sportive est-elle aussi ouverte aux femmes qu'on le pense ? Est-elle même faite pour elles ? Rien n'est moins sûr. Certes, la quasi-totalité des disciplines sportives se sont féminisées et les sportives sont de plus en plus médiatisées ; mais alors pourquoi des sportives sont-elles contraintes de passer des tests de féminité, donc de prouver qu'elles sont des femmes ? Extrait de “Des femmes et du sport”, d'Anne Saouter Éditions Payot & Rivages'. At the bottom of the article preview, the author's name 'Anne Saouter' is listed in a dark grey box.

“Nous les mecs, c’est dingue ce qu’on n’est pas prêteurs. Notre pré carré, c’est un rectangle vert, avec un acte de propriété fourni dès la naissance”. Les sports modernes, tels qu’on les connaît aujourd’hui, structurés par des règles formelles permettant leur diffusion et l’organisation de rencontres, naissent à la seconde moitié du XIXe siècle. Ils se constituent en clubs, en fédérations nationales, puis internationales. Ainsi purent se dérouler les jeux Olympiques de 1896 à Athènes, lieu hautement symbolique pour renouer avec la tradition antique.

Dans l’esprit du baron de Coubertin, leur initiateur, les Jeux œuvraient en faveur de la paix et de la fraternité entre les hommes : “Ceux qui ont vu trente mille personnes courir sous la pluie pour assister à un match de football ne trouveront pas que j’exagère. Exportons des rameurs, des coureurs, des escrimeurs : voilà le libre-échange de l’avenir, et le jour où il sera introduit dans les mœurs de la Vieille Europe, la cause de la paix aura reçu un nouvel et puissant appui.”

Mais d’emblée, les femmes ne sont pas prévues dans ce projet de civilisation des mœurs : elles y seraient, selon lui, “impratiques, inintéressantes et inesthétiques”. Citius, altius, fortius³, tel que l’affiche la devise olympique, ne saurait donc s’adresser aux femmes. En revanche, ces dernières, toujours selon le baron, sont suffisamment qualifiées pour couronner les athlètes des lauriers de la victoire à l’issue des épreuves.

Fragiles et élégantes, les femmes de l'élite sociale étaient attendues pour honorer les premiers héros sportifs, mais d'aucune façon sur la ligne de départ. Loin du stade, la femme paysanne connaît le même traitement : "Il lui est interdit de courir les champs ou de grimper aux arbres comme les garçons ; elle doit rester assise, avec un ouvrage de tricot, de couture, de raccommodage. La modestie tranquille et le labeur assidu conviennent aux filles."

Le Moyen Âge, qui nous a légué le mot "sport", que les hommes pratiquaient sous diverses formes (lutte, natation, tir à l'arc, tournoi, soule⁴, etc.), avait déjà bien établi une répartition des sexes. Face à la figure de la pucelle, effacée et silencieuse, en effet, la littérature fait référence aux jeunes garçons actifs et fougueux. "Si les femmes médiévales ne font pas véritablement de sport, explique Bernard Merdrignac⁵, c'est sans doute parce qu'elles n'en ont pas le temps. Les jeunes filles n'ont pas d'adolescence et occupent précocement la place qui leur est dévolue dans la société médiévale."

Il est évident que l'effort physique ne pouvait être totalement absent des occupations féminines, mais il n'était pas valorisé en termes d'exploit, ni même prévu dans un temps limité comme celui de l'apprentissage ou de l'initiation. Ce temps-là était plutôt celui de l'intégration de la limite : activités dans des espaces clos ou restreints, usage contraint des corps dans l'espace public, tenues vestimentaires imposant une mécanique restrictive des corps, ont toujours, et partout, été observés.

Les hommes, quant à eux, sont plutôt encouragés à développer leurs capacités physiques dans un esprit d'appropriation de l'espace social, mais aussi "sauvage". Chasse, pêche, conquête des sommets ou traversée des mers sont autant d'occasions d'éprouver leur puissance.

Extrait de "Des femmes et du sport", d'Anne Saouter, aux éditions Payot, 2016. Pour acheter ce livre, cliquez [ici](#).

Anne Saouter

¹ Décryptages : action de restituer le sens, ici, de l'actualité

² Pierre de Coubertin : rénovateur des Jeux olympiques modernes en 1894 et président du Comité international olympique de 1896 à 1925

³ Citius, altius, fortius : devise olympique en latin qui signifie "plus vite, plus haut, plus fort"

⁴ Soule : jeu d'équipe qui se pratique avec un ballon, et qui s'appelle autrement la choule ou la chôle

⁵ Bernard Merdrignac : historien spécialiste du Moyen-Âge

Texte D

Comité
international
olympique

Feuille d'information

Les femmes dans le mouvement olympique

Mise à jour - Janvier 2016

Mission

Le CIO s'est engagé pour l'égalité des sexes dans le sport. Il est écrit dans la Charte olympique que « *le rôle du CIO est d'encourager et soutenir la promotion des femmes dans le sport, à tous les niveaux et dans toutes les structures, dans le but de mettre en œuvre le principe d'égalité entre hommes et femmes.* » (Charte olympique 2015. Règle 2, paragraphe 7). L'engagement du CIO va bien au-delà de ses efforts pour accroître la participation féminine aux Jeux Olympiques. Le CIO reconnaît que l'égalité des sexes est une composante essentielle pour une administration du sport efficace et il continue à soutenir la promotion des femmes et des filles dans le sport, dans toutes les structures et à tous les niveaux.

Les femmes aux Jeux Olympiques

Les femmes prennent part pour la première fois aux Jeux Olympiques modernes à Paris, en 1900, quatre ans après leur première édition à Athènes. Malgré la réticence de Pierre de Coubertin, rénovateur des Jeux modernes,

22 femmes sur un total de 997 athlètes concourent dans seulement cinq sports : le tennis, la voile, le croquet, l'équitation et le golf. Or, seuls le golf et le tennis comportent des épreuves uniquement féminines. Depuis, la participation féminine aux Jeux Olympiques a fortement augmenté puisque les femmes représentent plus de 44 % des participants aux Jeux Olympiques de Londres en 2012 contre 23 % aux Jeux en 1984 à Los Angeles et seulement 13 % aux Jeux à Tokyo en 1964.

Depuis vingt ans le CIO œuvre, en coopération avec les Fédérations Internationales (FI) et les comités d'organisation des Jeux Olympiques, pour une augmentation du nombre d'épreuves féminines aux Jeux Olympiques. Par exemple, avec l'ajout de la boxe féminine au programme olympique, les Jeux à Londres en 2012 étaient les premiers où les femmes ont concouru dans tous les sports au programme. Depuis 1991, chaque sport souhaitant être inclus au programme olympique doit obligatoirement comporter des épreuves féminines.

Nouveaux sports et disciplines féminins au programme olympique

Année	Sports/Disciplines
1900	Tennis, golf
1904	Tir à l'arc
1908	Patinage artistique
1912	Natation
1920	Patinage artistique
1924	Escrime
1928	Athlétisme, gymnastique
1936	Ski
1948	Canoë
1952	Sports équestres
1960	Patinage de vitesse
1964	Volleyball, luge
1976	Avion, basketball, handball
1980	Hockey
1984	Tir, cyclisme
1988	Tennis de table, voile
1992	Badminton, judo, biathlon
1996	Football, softball
1998	Curling, hockey sur glace
2000	Haltérophilie, pentathlon moderne, taekwondo, triathlon
2002	Bobsleigh
2004	Lutte
2008	BMX
2012	Boxe
2014	Saut à ski
2016	Rugby et Golf

Comité international olympique

Avertissement

Les textes utilisés dans les évaluations de langue de l'IB sont extraits de sources authentiques issues de tierces parties. Les avis qui y sont exprimés appartiennent à leurs auteurs individuels et ne reflètent pas nécessairement ceux de l'IB.

Références :

Text C Anne Saouter, *Des femmes et du sport* © Editions Payot & Rivages, 2016.

Text D Olympic.org, 2016. *Les femmes dans le mouvement olympique*. Olympic. https://stillmed.olympic.org/Documents/Reference_documents_Factsheets/La_femme_dans_le_Mouvement_Olympique.pdf. Source adaptée. Feuille d'information, mise à jour juin 2020: <https://stillmed.olympic.org/media/Document%20Library/OlympicOrg/Factsheets-Reference-Documents/Women-in-the-Olympic-Movement/Feuille-d-information-Les-femmes-dans-le-Mouvement-olympique.pdf>.